

Fiche récapitulative

DRA113 | Principales formes de sociétés



36

Total d'heures d'enseignement



4

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Sociétés civiles

Statut de l'associé

Obligation aux dettes sociales

Régime des parts sociales

Droits politiques et financiers des associés

Vie sociale

Constitution de la société

Statut de la gérance

Sociétés à responsabilité limitée

Statut de l'associé

Obligation aux dettes sociales

Conventions conclues avec la société

Régime des parts sociales

Droits politiques et financiers des associés

Sociétés unipersonnelles

Vie sociale

Constitution de la société

Statut de la gérance

Augmentations et réductions de capital

Sociétés unipersonnelles

Sociétés par actions simplifiées

Statut de l'associé

Obligation aux dettes sociales

Nature du droit de l'associé

Conventions conclues avec la société

Limitations statutaires des droits des associés

Attribution du droit de vote

Constitution de la société
Liberté statutaire d'aménager le fonctionnement social
Augmentations et réductions de capital
Sociétés unipersonnelles

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Choisir la forme sociale adaptée à l'entreprise ;
Maîtriser le fonctionnement des principales formes de sociétés.

Compétences :

Les enseignements dispensés dans le cadre de cette unité d'enseignement permettront à l'auditeur de maîtriser les critères de choix d'une forme sociale. A l'issue de la formation, il sera capable d'apprécier les avantages et les inconvénients de chaque type de société et de résoudre les difficultés liées au fonctionnement de ces personnes morales.

Prérequis

Public

Collaborateurs des services administratifs, juridiques, financiers et commerciaux des entreprises.

Dirigeants de PME, futurs chefs d'entreprise, comptables.

Juristes d'entreprise, responsables administratifs et financiers.

Conditions d'accès

Avoir le niveau de l'unité d'enseignement « Présentation générale du droit » ou de l'unité d'enseignement « Initiation aux techniques juridiques fondamentales » ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.


Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Centre de formation	Prochaine session*	Modalité	Tarif individuel
100% à distance	2023/2024 : Date non définie		De 0 à 720 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Examen final organisé en deux parties. La première porte sur trois questions de cours à traiter en trente minutes sans documents autorisés. La seconde partie est un cas pratique à réaliser en quatre-vingt-dix minutes à l'aide du Code civil et du Code de

commerce.

Tarif

Mon employeur finance	720 €
Pôle Emploi finance	360 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 104 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 83,20 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- CRN04B30 - Participer à la gestion juridique et sociale de l'organisation
- CC0200A - Certificat de compétence Droit des affaires
- CRN0400A - Titre RNCP de niveau 6 - Responsable comptable
- LG03604A-2 - Licence Droit appliqué à l'entreprise spécialité Droit des affaires
- LG03604A-1 - Licence Droit appliqué à l'entreprise spécialité Droit Social

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite